

Faits	Suspension automatique ?	Durant toute la période* de suspension, le joueur est suspendu pour...	...à partir de quand?
4è, 8è, 12è, etc... avertissements dans le même championnat ou différents championnats	non	-pour 1 match dans le championnat où il a reçu le dernier carton jaune	-dès la notification de la décision sur internet
2è, 4è avertissements dans la même coupe	non	-pour 1 match dans la coupe où il a reçu le dernier carton jaune	-dès la notification de la décision sur internet
expulsion suite à 2 avertissements dans le même match de championnat	non	-le championnat en question, -pour le nombre de match mentionné lors de la notification	-immédiatement pour le reste de la période* en cours -ensuite: dès la notification de la décision sur internet
expulsion suite à 2 avertissements dans le même match de coupe	non	-la coupe en question, -pour le nombre de match mentionné lors de la notification	-immédiatement pour le reste de la période en cours -ensuite: dès la notification de la décision sur internet
expulsion directe en championnat ou en coupe	oui, le 1er match officiel (coupe ou championnat) qui suit celui où l'expulsion a eu lieu	-le championnat et les coupes où participe l'équipe où il a pris le carton, -pour le nombre de match mentionné lors de la notification	-immédiatement: pour le reste de la période* en cours -ensuite: pour le 1er match officiel suivant, et, pour les matchs restants: dès la notification de la décision sur internet
incident avant, pendant et après match , notifié sur le rapport d'arbitre, mais non notifié au joueur par un carton / suspension de fonction	non	-le championnat et les coupes où participe l'équipe avec laquelle l'incident a eu lieu, -pour le nombre de match mentionné lors la notification	dès la notification de la décision sur internet

Période de suspension

La semaine est divisée en deux périodes de suspension, soit:

- vendredi à lundi
- mardi à jeudi.

Un joueur est suspendu durant toute la période, pour toutes les équipes où il est qualifié (club et groupement), quand l'équipe avec laquelle il doit subir une suspension (en règle générale, c'est l'équipe avec laquelle il jouait au moment où il a reçu un carton rouge ou le dernier carton jaune) joue.

Conséquence directe suite à une expulsion

Les expulsions suite à un carton rouge direct et suite à deux cartons jaunes dans le même match ont en plus pour conséquence que le joueur touché n'a pas le droit de participer à un autre match officiel durant la période de suspension pendant laquelle il a été expulsé.

Exemple :

Un joueur joue dans la première équipe du club et joue également en Juniors A puisqu'il a l'âge d'être aligné avec cette équipe.

Ce joueur est expulsé le vendredi 2 novembre par un carton rouge direct lors d'un match de Juniors A.

Il est donc suspendu immédiatement et pour toute la période de suspension et ce jusqu'au lundi 5 novembre y compris, du simple fait d'avoir été expulsé par un carton rouge direct.

Il sera ensuite suspendu automatiquement pour le prochain match que les Juniors A joueront et ne pourra pas être aligné avec une autre équipe durant toute la période de suspension. Si le prochain match des Juniors A se joue le samedi 10 novembre, le joueur sera suspendu du vendredi 9 novembre au lundi 12 novembre compris pour toutes les équipes de son club.

Par la suite, il lui restera à purger le nombre de matchs restant en fonction de la sanction qui lui a été infligée (et qui sera publiée sur le site internet de l'ANF).

En conséquence, si la première équipe et les Juniors A ont leurs matchs fixés dans la même période de suspension (la première joue le vendredi et les Juniors A le dimanche par exemple), le joueur ne pourra être aligné avec aucune des deux équipes !!